

SESSION ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU S.I.V.O.M FAVEROLLES - LES PINTHIERES

Séance du 2 octobre 2020

Convocation du 24 septembre 2020

Le vendredi deux octobre deux mille vingt, Le comité syndical légalement convoqué par le président Patrick OCZACHOWSKI s'est réuni à la Mairie de Faverolles en session ordinaire.

Présents :

Titulaires : MM. AGNETTI Hervé, CERCLÉ Romain, GOUDIN Pierre, OCZACHOWSKI Patrick et VILLERY Patrick

Suppléants : M. VAN HULLE Arnaud

Absents représentés : M. BRUN Ludovic procuration à M. VAN HULLE Arnaud

Absent non représenté : Mmes DAINNAIN Marylin et FONTAINE Fany

1/ Nomination secrétaire de séance

M. CERCLÉ Romain est nommé secrétaire de séance

2/ Approbation du Compte Rendu du 11 juin 2020

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 11 juin 2020.

3/ Point finances

À ce jour le SIVOM est à jour dans le règlement des factures et dans l'encaissement des recettes.

Un point est demandé sur les dépenses non courantes qui ont été réalisées depuis janvier :

En investissement

- Photocopieur école
- Bureau pour Mme la directrice de l'école
- Aspirateur école
- Lave-linge restaurant scolaire (Le lave-linge de l'école ne fonctionne plus, mais ne sera pas remplacé)

En fonctionnement

- Tenues de service pour le personnel du restaurant scolaire
- Adhésion à l'association ASC Mézières

Monsieur CERCLÉ demande si des travaux sont à prévoir d'ici la fin de l'année. A ce jour pas de travaux prévus.

Nous rencontrons toujours de nombreux problèmes avec les chasses d'eau. Après vérifications, il s'avère que le contrat d'entretien de l'adoucisseur ne comporte qu'une charge annuelle en sel.

Les agents techniques de la commune, vont dès à présent, s'occuper du remplissage du sel.

Il y a également un problème de fermeture avec le petit portail à l'arrière de l'école. Pourquoi ne pas mettre un digicode mécanique ? M. VAN HULLE propose de se renseigner sur les modèles disponibles.

Il conviendrait également de régler la porte d'entrée du centre de loisirs.

Il est également souligné que la toiture de l'ancien bâtiment aurait besoin d'être nettoyé (présence de mousse). M. GOUDIN va se rendre sur place voir ce qu'il faut faire. Une fuite a également été repérée sur le toit plat en cas de forte pluie. Cela reste à surveiller

4/ Point personnel

M. le Président fait un point sur le personnel :

1 agent technique a quitté le SIVOM le 31/08/2020 (démission). Son poste de travail est actuellement occupé par un agent en CDD jusqu'au 31/12/2020.

1 agent (ATSEM) est en disponibilité d'office dans l'attente d'une retraite pour invalidité. Celle-ci est remplacée par un agent en CDD jusqu'au 04/07/2021.

M. le Président informe le conseil que Mme HENTSCHEL a été désigné comme responsable du restaurant scolaire depuis le 01 septembre. Celle-ci donne entière satisfaction.

Rien à signaler pour les autres agents en place.

M. GOUDIN souhaiterait qu'un point soit fait sur l'assurance statutaire du SIVOM. Des devis vont être réalisés auprès d'assurances proposant cette garantie.

5/ Ponts divers

- Tarifs restaurant scolaire

M. le Président informe le conseil qu'il convient de voter les différents tarifs du restaurant scolaire. Seuls les tarifs des repas occasionnels vont être modifiés. :

	Habitants de Faverolles ou des Pinthières	Habitants extérieurs
REPAS OCCASIONNEL Réservé + de 7 jours avant la date	4 € 50	6 € 50
REPAS OCCASIONNEL Réservé - de 7 jours avant la date	6 € 00	8 € 00
FORFAIT MENSUEL	52 € 00	58 € 00

Vote POUR à l'unanimité, les nouveaux tarifs à compter du 01/09/2020.

- Tarif journalier mise à disposition restaurant scolaire

M. le Président propose la révision du forfait journalier d'occupation du restaurant scolaire. Le montant de 55 € est proposé

Vote POUR à l'unanimité, le nouveau tarif à compter du 01/09/2020.

- Rentrée scolaire

La rentrée a eu lieu le mardi 01 septembre. Tout s'est très bien passé malgré le protocole sanitaire et les inquiétudes. Pas de pleur cette année

- Projet école numérique

Le devis pour l'achat de tablettes et d'un ordinateur ont été envoyés à l'Éducation Nationale. Ce devis d'un montant de 4 500 € pourrait être subventionné à hauteur de 50 % si notre dossier est retenu. Une réponse devrait nous parvenir en fin d'année.

- RASED

Depuis 2 ans, le budget du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés (RASED) n'est plus assumé par la communauté de communes "les portes euréliennes". Ils sollicitent la possibilité de se voir

allouer par le SIVOM une participation financière.

M. le Président se propose de contacter la communauté de Communes pour connaître les raisons de l'arrêt des subventions.

- Fiche d'information aux parents

M. le Président et M. CERCLÉ propose la réalisation d'une fiche de présentation du SIVOM à remettre aux parents.

Proposition acceptée par le conseil.

Fin de séance à 21H45